

---

## **NOTE**

---

### **ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024**

Prenez note que suite à un problème d'enregistrement, la séance extraordinaire du 12 août ne pourra être déposée sur le site de la municipalité. Le son n'a pas été capté lors de la séance.

Nous sommes désolés des incon vénients causés.

Donné à Saint-Damien, le 12 août 2024

Julie Maurice  
Directrice générale et greffière-trésorière